

## Compte rendu de séance Séance du 1 Juillet 2019

L'an 2019 et le 1 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de TRIBOT Philippe, Maire.

**Présents** : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, EMONET Emmanuel, MOUGE Gilbert, RIDEY Patrick, SEGUELAS Rémi.

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 24/06/2019

**Date d'affichage** : 24/06/2019

**A été nommé(e) secrétaire** : M. COLLARD Benoît

**Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

- DEL01072019-1 - Acceptation d'un remboursement de sinistre par Groupama.
- DEL01072019-2 - Travaux de réfection intérieure et extérieure de l'église.
- DEL01072019-3 - Travaux pour l'écoulement des eaux pluviales Rue de l'Eglise - Demande de fonds de concours à Troyes Champagne Métropole.
- DEL01072019-4 - Travaux pour l'écoulement des eaux pluviales Rue de l'Eglise - Demande de subvention au Conseil Départemental.
- DEL01072019-5 - Construction d'une maison à insectes.

**Complément de compte-rendu:**

Le Conseil Municipal a décidé:

- D'accepter le chèque de remboursement de sinistre sur le panneau informatif de la tyrolienne par Groupama d'un montant de 908,40 €.
- D'accepter le devis de l'entreprise "Les Maçons de Troyes" pour des travaux de réfection intérieure et extérieure de l'église d'un montant de 8 107,63 € HT soit 9 729,15 € TTC.
- D'effectuer des travaux pour résoudre les problèmes d'écoulement des eaux pluviales Rue de l'Eglise, et pour ce faire, d'accepter le devis de l'entreprise "Eiffage" d'un montant de 15 937,80 € HT soit 19 125,36 € TTC, pour la création d'un avaloir et son raccordement au réseau de collecte.

De solliciter pour ces travaux:

- Un fonds de concours auprès de Troyes Champagne Métropole à hauteur de 20% du montant hors taxes de l'opération.
- Une subvention auprès du Département à hauteur de 25% du montant hors taxes de l'opération.
- D'accepter le projet d'habitants du village de construction d'une maison à insectes qui sera posée sur la place de la Mairie.
- De se prononcer contre la participation de la commune de Feuges aux travaux de renforcement du Chemin rural du Tertre de Vailly, ce chemin étant vraisemblablement en parfait état.
- De faire le bilan des travaux effectués dans la grange cette année.

**Questions diverses**

- Les travaux de réfection de la Ruelle Fanny sont terminés ;
- Vu les températures actuelles le gravillonnage de la RD 15 est reporté ;
- Modification des tarifs du transport scolaire ;
- Le recensement de la population aura lieu en début d'année 2020 ;

Séance levée à: 20:30

En mairie, le 09/07/2019  
L'Adjoint au Maire  
Gérard COQUILLARD

